

Le Soussigné déclare qu'il lui
est dû par le Musée Moderne de Peinture et
de Sculpture la Somme de Cinq cents francs
(F^{rs} 500⁰⁰) pour la restauration du grand tableau
d'Ommegeanck représentant: Paysage des Ardennes
N^o 149 Inv. Gén. dont la peinture était complé-
tement crevassée

Bruselles, le 18 Décembre 1865.

Stienne Le Roy

Vu et approuvé la présente déclaration
s'élevant à la Somme de Cinq Cents francs

Le Secrétaire
Stienne

Le Président
F. Hardy

Le soussigné déclare avoir reçu de la Commission
Administrative du Musée Royal de peinture et de sculpture
la somme de Trente cinq francs Dix centimes pour l'inscription
de son nom d'artiste date de naissance et de mort sur 78 Ecussons
destinés aux tableaux du Musée moderne.

78 Inscriptions à 45 c = ----- frs 35. 10

1868
22 x ⁶⁰

Bruxelles le 4 Mars 1866.

Henrion

Peut être approuvé le présent exemplaire
à la somme de Trente-Cinq francs 10 centimes
Le Président.

Le Secrétaire
P. Steiner

F. Van der

Le Musée moderne de Peinture
et de Sculpture Esit a J. F. Raclant
argente sur au bureau N^o 25 a Bruxelles

1865
28 26^{fr} Livre six Onoines en argent pour les
medailles des succillants a 25 fr l'une
soit Fr 150

Certifié le present Compte
S'elevant a la somme de Cent
Cinquante francs.

Bruxelles le 24 Janvier 1866

J. F. Raclant

Pour Acquit

J. F. Raclant

Qu'il est approuvé le present compte s'élevant
a la somme de Cent Cinquante francs.

Le Secrétaire

Abel Lemaire

Le Président

F. J. Sadey

ATELIER
POUR LE FRAPPEMENT DE JETONS ET MÉDAILLES

MARX
GRAVEUR
 de la Maison du Roi,
Bruxelles.
 Galerie du Roi, Nos 4 et 6.
 MAGASIN DE BRONZES D'ART.

Médailles, Cachets
 d'Armoiries, d'autorités
 ou de Commerce, Griffes,
 Timbres Secs & humides.

Boutons de
 Livree; Naïfelle; Plaques
 de Portes; Matricées;
 Poinçons; etc. etc.

CARTES de VISITE
 en Taille douce et en Lithographie.

PAPETERIE
 et Fournitures de Bureau.

Ministère de l'Intérieur *Musée Moderne*
 Pour vente et livraison des Marchandises suivantes payables
 à Bruxelles, au comptant sans escompte.

Bruxelles, le 28 Décembre 1866

Six Médailles en Argent pour les Surveillants des Musées Royaux à 20 f Modernes	120 "
---	-------

Certifiée véritable, la présente Note
 montant à la somme de Cent Vingt francs

Vu Marx

Sous Signatures

Vu Marx

Vu et approuvé le présent compte
 d'administration de la somme de Cent Vingt francs
 Le Secrétaire, *J. J. Van der Linden*
 Le Président, *J. J. Van der Linden*

J. J. Van der Linden

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE
B O I S - W I T T O U C K

Julien BAERTSOEN & C^{ie} Successeurs

RUE DU MIDI, 21-23.

Le Musée moderne de Peinture et de Sculpture,

Doit à Julien Baertsoen & C^{ie}

Bruxelles, le

1865

1865	Janvier	4	30 ex. d'un placard: Musée moderne.	f	4 75
"	"	"	30 ex. id : copies des œuvres modernes.		5 20

Pour acquit f 9 95
pour acquit en quadruple expédition

Bruxelles 31 Mars 1865

Julien Baertsoen & C^{ie}

*Rectifié le présent compte à la
 somme de Neuf francs 95 Centimes*

Le Secrétaire

A. Pierson

Le Président

F. J. Savy

Je soussigné Henri Cayman, Géomètre assermenté en cette qualité par
le tribunal de 1^{er} Instance de la Cour à Bruxelles, domicilié à Bruxelles rue du Conseil 19
à la requête de la Commission Administrative du musée moderne, ai procédé
au mètre des travaux de cirage de planches des Salles d'exposition au palais
Léopold à Bruxelles, lesquels travaux entrepris par le Sieur A. Vandeu Prompt,
j'ai trouvé contenus :

1041 mètres 57 de carré à 0.45 le mètre / 468.70.

Je dois quatre cent soixante huit francs septante centimes

Paix en double à Bruxelles le vingt-un 10 eembre 1800 Soixante Cinq

H. Cayman

MOUVRES REÇUS
 J. P. L.
 1865

Le Musée moderne de Sculpture et de
 Sculpture doit à J. F. Landriick doreur encadreur
 rue neuve St Gudule 9 pour les travaux et
 livraisons ci-après

Janvier	4	Livré huit feuilles de papier doré.....	frs	12 80
Octobre	17	Livré un cadre doré pour la gravure d'Allegre d'après Pyckmans - 10 1/2 pieds à frs 1,75.....		18 37
"	"	Livré un cadre pour un gravier: Madone d'après Raphaël - 8 1/2 pieds à frs 1,75.....		14 87
"	"	pour l'encadrement de ces deux gravures.....		6 00
"	29	Livré un cadre doré pour le tableau de M ^{rs} Th. Vanbrée (l'intérieur de St Pierre, à Rome) 59 pieds à frs 8,45.....		498 55
Novembre	10	Tous les armoiries du Pape, ornant ce cadre.....		50 00
"	"	Livraison de vis.....		4 00
"	"	pour le placement du tableau.....		11 45
"	20	Livré 80 étiquettes en zinc doré à frs 1,75.....		36 00
"	"	4 cadres noir et or pour les tableaux de M ^{rs} Van Somschot, 93 pieds à frs 0,50....		46 50
Total frs.....				718 54

Le présent compte s'élevant à la somme de
 Sept cent dix huit francs cinquante quatre centimes

Bruxelles le 22 Novembre 1865

J. F. Landriick

M. G. approuvé le présent compte
 s'élevant à la somme de Sept cent
 dix huit francs 54 Centimes.

Le Président

Le Secrétaire
 W. Pierron

F. Herbay

Paris. le 16 Février 1865

à Mr le Ministre
de l'Intérieur

La Commission nom^{me}
a été formée pour l'installa-
-tion du Comité endosse
de peinture & de sculpture
dans les Salles du Palais
Napoléon pour dépenses d'ap-
-propriation, de placement
& d'ameublement sur
préavis par le Crédit an-
-nuel alloué au Comité
royal de Peinture.

Il vous adresse l'honneur
de vous faire parvenir les comptes relatifs
à ces dépenses, ~~et à l'élément~~
~~annuel à Fr.~~

à savoir :

1 ^o	Mr. Lasson - Salles - frais de peinture.	Fr 1060.53
2 ^o	" Labarre - Placement des ouvrages.	747.43
3 ^o	" Hansson - Ameublement & travaux de tapissier.	789.39
		1150.09

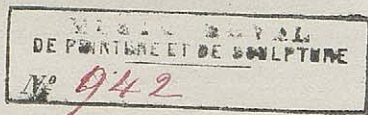
Total Fr. 2958.05
3000. -

Monsieur le Président,
Obligé de venir
à votre messe à même
de faire liquider ces
comptes en demandant aux Chambres -
un crédit supplémentaire
à moins que le Somme
restée disponible
sur les fonds alloués au
Budget de 1864, pour
le Palais de Justice, ne
soit suffisante pour l'ac-
quiescement des frais dont
il s'agit.

Veuillez agréer,

Le Président

Le Secrétaire F. de Valey
T. H.



Paris. 19 Mai 1866

à M^{le} Ministre des
Intérieurs

942

Nous avons l'honneur de
vous adresser, en triple
expédition, le compte
ci-joint, s'élevant à la
somme de 500 francs, que
nous vous prions de
vouloir bien faire liquider
au profit de M^{rs} L^{es} Roy,
pour faire de l'indemnité
à un tableau d'Ornemenz.

Ce compte est imputable
sur le crédit alloué aux
Classes modernes de Peinture
pour l'exercice de 1865.

Agr.

Le Président

Le Secrétaire